

CERT 2.0	
<p>FREQUENTLY ASKED QUESTIONS</p>	<p>Foire aux questions</p>
<p><i>How do I access the online Corporate Membership registration tool?</i> Please use the following link to register for your membership: https://corporate.goodlifefitness.com.</p>	<p><i>Comment puis-je accéder à l'outil d'inscription en ligne de l'adhésion corporative de GoodLife ?</i> Veuillez utiliser le lien suivant afin de vous inscrire au programme : https://corporate.goodlifefitness.com.</p>
<p><i>How do I renew my corporate membership?</i> If you paid in full for your membership, a reminder email will be sent to the personal email you used upon enrollment, provided you have not unsubscribed from GoodLife emails. You will receive this 35 days prior to your expiry date. Once received, please visit https://corporate.goodlifefitness.com to renew. Please note that your renewal cannot be completed more than 35 days prior to your expiry date.</p> <p>If you pay bi-weekly or monthly for your membership, you will not receive a notification. Your membership will automatically continue on a month-to-month basis.</p>	<p><i>Quelle est la marche à suivre pour renouveler mon adhésion corporative ?</i> Si vous avez payé votre abonnement en entier, un rappel vous sera acheminé à l'adresse courriel personnelle que vous avez utilisée lors de votre inscription, à condition que vous ne vous soyez pas désabonné.e de la liste d'envoi. Vous recevrez ce rappel 35 jours avant la date de fin de votre adhésion. Lorsque vous le recevrez, rendez-vous au https://corporate.goodlifefitness.com pour renouveler votre adhésion. Veuillez noter que votre renouvellement ne peut pas être effectué plus de 35 jours avant la date d'échéance de votre adhésion.</p> <p>Si vous payez sur une base bimensuelle ou mensuelle, vous ne recevrez pas d'avis à cet effet. Votre abonnement sera automatiquement reconduit sur une base mensuelle.</p>
<p><i>Can I cancel my corporate membership?</i> The paid-in-full membership is for a one-year term and cannot be canceled. The bi-weekly and monthly memberships are no-commitment and may be canceled at any time with 30 days' notice. This may be done by logging into the GoodLife member portal https://www.goodlifefitness.com/home.html, or through our Member Experience Department at 1-800-387-2524, corporateprograms@goodlifefitness.com.</p> <p>Please note: Each member is responsible for canceling their own membership; the primary member (employee) may not cancel the membership on behalf of their family member. The primary member may contact the Member Experience Department toll-free at 1-800-387-2524 or corporateprograms@goodlifefitness.com to remove a family</p>	<p><i>Est-ce que je peux annuler mon abonnement ?</i> Un abonnement acquitté en entier est un engagement annuel et ne peut pas être annulé. L'abonnement payé sur une base bimensuelle ou mensuelle est une adhésion sans engagement pouvant être annulée en tout temps par le biais d'un préavis de 30 jours. Pour ce faire, connectez-vous au portail membre de <i>GoodLife</i> https://www.goodlifefitness.com/home.html, ou communiquez avec le Service expérience membre au téléphone au 1-800-387-2524, ou par courriel au corporateprograms@goodlifefitness.com.</p> <p>Veuillez noter : Chaque membre est responsable d'annuler sa propre adhésion ; le membre principal (l'employé) ne peut annuler l'adhésion au nom d'un membre de sa famille. Le membre principal peut communiquer avec le Service expérience membre, sans frais au 1-800-387-2524, ou par courriel au corporateprograms@goodlifefitness.com pour supprimer la facturation liée à un</p>

<p>member's billing. Their rate will increase to regular rates and a method of payment will need to be provided.</p>	<p>membre de sa famille, inscrite à son dossier. Leur tarif sera ajusté au tarif courant et il/elle devra fournir une nouvelle méthode de paiement.</p>
<p>Can I place my corporate membership on hold? If you have a bi-weekly or monthly paid membership, you may place it on hold for a minimum of four weeks/one month to a maximum of six months per calendar year. A fee may be applicable based on your membership type. Membership types with free holds are noted on the online registration platform. Please log into your GoodLife member portal at www.goodlifefitness.com or contact the Member Experience Department at 1-800-387-2524, corporateprograms@goodlifefitness.com to request your membership hold.</p> <p>Only select membership types on paid-in-full memberships may be placed on hold. Membership types with holds are noted on the online registration platform. Please log into your GoodLife member portal at www.goodlifefitness.com or contact the Member Experience Department toll-free at 1-800-387-2524 to request your membership hold.</p> <p>Please note: Each member is responsible for requesting the hold of their own membership; the primary member (employee) may not put another family member's membership on hold.</p>	<p>Est-ce que je peux suspendre temporairement mon adhésion corporative ? Si vous payez votre adhésion sur une base bimensuelle ou mensuelle, il vous est possible de la suspendre temporairement pour un minimum de quatre (4) semaines (1 mois) jusqu'à un maximum de six (6) mois par année calendaire. Des frais peuvent s'appliquer selon le type de votre adhésion. Les adhésions assorties d'arrêts temporaires gratuits sont énumérées sur la plateforme d'inscription en ligne. Veuillez vous connecter au portail membre de <i>GoodLife</i> au www.goodlifefitness.com ou communiquez avec le Service expérience membre au téléphone au 1-800-387-2524, ou par courriel au corporateprograms@goodlifefitness.com pour demander un arrêt temporaire.</p> <p>Seules les adhésions sélectionnées ou payées en entier sont admissibles aux arrêts temporaires. Les adhésions qu'il est possible de suspendre temporairement sont énumérées sur la plateforme d'inscription en ligne. Veuillez vous connecter au portail membre de <i>GoodLife</i> au www.goodlifefitness.com ou appelez sans frais le Service expérience membre au 1-800-387-2524 pour demander un arrêt temporaire.</p> <p>Veuillez noter : Chaque membre est responsable de faire une demande de suspension temporaire de son adhésion ; le membre principal (employé) ne peut pas le faire au nom d'un membre de sa famille.</p>
<p>What membership types do you offer? GoodLife Fitness offers a variety of membership options to suit your needs and goals. For more information, please visit: https://www.goodlifefitness.com/membership.html. Please note: The prices listed are regular rates and not your corporate membership rates.</p>	<p>Quels sont les différents types d'adhésion offertes ? <i>GoodLife Fitness</i> offre une variété d'options d'adhésion pour répondre à vos besoins et vos objectifs. Pour plus de renseignements, visitez le : https://www.goodlifefitness.com/membership.html. Veuillez noter : Les prix affichés correspondent aux prix courants, et non aux tarifs préférentiels offerts dans le cadre d'un programme corporatif.</p>
<p>Can I upgrade/downgrade my membership? If you are paying bi-weekly or monthly you may change your membership type by visiting https://corporate.goodlifefitness.com. <u>If you paid in full for your membership, you may change your membership type upon the expiry date of your pre-paid term.</u></p>	<p>Est-il possible de faire une mise à niveau supérieure/inférieure de mon adhésion ? Si vous payez sur une base bimensuelle ou mensuelle, vous pouvez modifier le type de votre adhésion en visitant le https://corporate.goodlifefitness.com. Si vous avez payé la totalité de votre adhésion, vous pourrez y apporter des changements à la date de renouvellement de votre adhésion courante.</p>

<p>Can I add a family member with this offer? You may add one family member under your corporate membership plan. As the primary member, you must register yourself into the GoodLife Fitness corporate program before you can register your family member. When adding family, you must select the same payment frequency and payment method as your own. All bi-weekly or monthly payments for your family member, including added amenities such as locker service, Hot Yoga etc., will be withdrawn from your bank account. The paid-in-full option must be paid by credit card.</p>	<p>Est-ce que je peux ajouter un membre de ma famille dans le cadre de cette offre ? Vous pouvez ajouter un membre de votre famille selon votre programme d'adhésion corporative. À titre de membre principal, vous devez vous inscrire au programme corporatif <i>GoodLife Fitness</i> avant de pouvoir inscrire un membre de votre famille. Lorsque vous ajoutez un membre de la famille, vous devez sélectionner les mêmes fréquences et méthodes de paiement. Tous les paiements (bimensuels ou mensuels) pour le membre de votre famille incluant les ajouts de services comme le service de vestiaire, le yoga chaud, etc. seront prélevés directement de votre compte bancaire. L'option « payer en entier » doit être acquittée par carte de crédit.</p>
<p>Can my family member choose a different membership option than me? Yes, however, it must be on the same payment frequency and paid by the same payment method.</p>	<p>Est-ce que le membre de ma famille peut choisir une adhésion différente de la mienne ? Oui, cependant, la fréquence de paiement et la méthode de paiement doivent être les mêmes.</p>
<p>I am an existing GoodLife member. Am I eligible for this offer? Yes, you will need to register for the new corporate membership offer online. In the appropriate section, please enter your existing membership details: your current membership number or barcode number. This is required so we may cancel your existing membership and set up your new corporate membership. You will be able to continue to use your existing barcode.</p>	<p>Je suis déjà un membre GoodLife. Suis-je admissible à cette offre ? Oui, il vous faudra vous inscrire en ligne pour accéder à la nouvelle adhésion selon le programme corporatif de votre entreprise. Dans la section appropriée, veuillez saisir les détails de votre adhésion actuelle : votre numéro de membre ou numéro de code à barres. Ces détails sont nécessaires pour que nous puissions annuler votre adhésion en cours et configurer votre nouvelle adhésion corporative. Vous pourrez continuer d'utiliser le code à barres existant.</p>
<p>Do I need to cancel my existing GoodLife membership to enroll under my corporate membership program? No, this is not required. By entering your existing membership information, the cancelation and new membership will be processed for you.</p>	<p>Dois-je annuler mon adhésion GoodLife courante pour adhérer au programme corporatif de mon entreprise ? Non, ce n'est pas nécessaire. En saisissant l'information relative à votre adhésion courante, l'annulation et la nouvelle adhésion seront traitées pour vous.</p>
<p>What are my payment options for my corporate membership? I am a new GoodLife member... You can choose pre-authorized bi-weekly or monthly payments for a no-</p>	<p>Quelles sont les options de paiement en vigueur pour le programme corporatif de mon entreprise ? Je suis un nouveau membre GoodLife Fitness...</p>

<p>commitment membership that will be deducted from your personal bank account, or you may select to pay in full for a 12-month term membership by credit card.</p> <p><i>I am an existing GoodLife member...</i> You may continue to pay through pre-authorized deductions from your personal bank account for a no-commitment membership, or you may choose to pay in full for a 12-month term membership by credit card.</p> <p>Please note, the enrollment fee is waived on all corporate memberships. Once the membership type is selected, the cost is the same whether paying in full, bi-weekly or monthly.</p>	<p>Vous pouvez choisir des paiements préautorisés bimensuels ou mensuels pour une adhésion sans engagement, les paiements seront prélevés automatiquement à partir de votre compte bancaire personnel, ou choisir de payer en totalité pour une adhésion annuelle (12 mois) en utilisant une carte de crédit.</p> <p><i>Je suis déjà un membre GoodLife...</i> Pour une adhésion sans engagement, vous pouvez continuer de payer selon les prélèvements préautorisés à partir de votre compte bancaire, ou de payer en totalité pour une adhésion annuelle (12 mois) en utilisant une carte de crédit.</p> <p>Veillez noter qu'aucuns frais d'inscription ne s'appliquent aux adhésions corporatives. Lorsque vous aurez choisi le type d'adhésion, le coût restera le même que vous décidiez de payer en entier, ou par versements sur une base bimensuelle ou mensuelle.</p>
<p><i>Is there a minimum age to join GoodLife Fitness?</i> Yes, the minimum age to join is 12 years. If your family member is below the age of majority for your province, we require a parent or legal guardian to sign on behalf of the minor.</p>	<p><i>Quel est l'âge minimum pour rejoindre GoodLife Fitness ?</i> L'âge minimum pour devenir membre est de 12 ans. Si le membre de votre famille n'a pas atteint l'âge de majorité dans sa province de résidence, la signature d'un parent ou d'un gardien légal sera requise.</p>

<p><i>If I sign up online today, when will I have access to the club?</i> <i>I am a new GoodLife member...</i> Your barcode will be available at any GoodLife Fitness club immediately after registration. Please contact your home club location to book an appointment. You will be required to show photo ID when you pick up your barcode.</p> <p><i>I am an existing GoodLife member (club or corporate)</i> You may continue to use the club without interruption. Your current barcode may still be used and no signature will be required at the front desk.</p>	<p><i>Si je m'inscris en ligne aujourd'hui, à partir de quel moment puis-je accéder au club ?</i> <i>Je suis un nouveau membre GoodLife Fitness...</i> Votre code à barres sera disponible dans toute succursale <i>GoodLife Fitness</i> dès que vous aurez terminé votre inscription. Veuillez contacter votre succursale d'origine pour prendre un rendez-vous. Notez qu'on vous demandera une pièce d'identité avec photo avant de vous remettre le code à barres.</p> <p><i>Je suis déjà un membre GoodLife (ordinaire ou corporatif) ...</i> Vous pouvez continuer de fréquenter le club sans interruption. Votre code à barres actuel est toujours valide, aucune signature ne sera exigée de la part du club.</p>
<p><i>Is Personal Training available?</i></p>	<p><i>Puis-je accéder à de l'entraînement privé ?</i></p>

<p>GoodLife Fitness offers Personal Training at an additional cost. Upon enrolling in your corporate membership, you will have an option to purchase a Personal Training Starter package. If you have any questions regarding Personal Training, please speak with an associate at the club for further details.</p> <p>Please note: Personal Training services are not available at all club locations.</p>	<p><i>GoodLife Fitness</i> offre les services d'entraîneurs personnels moyennant des frais supplémentaires. Lorsque vous vous inscrivez, nous vous offrirons l'option d'achat d'un forfait « Débutant en entraînement privé ». Si vous avez des questions concernant l'entraînement privé, n'hésitez pas à les poser à l'un de nos associés en succursale.</p> <p>Veillez noter : Les services d'entraînement privé ne sont pas offerts dans toutes les succursales.</p>
<p><i>What happens if I am no longer eligible for this corporate program?</i> If you paid in full for your membership, your membership will remain active for the remainder of your pre-paid term and you may continue to use the club. Following this time, please visit your home club for further details.</p> <p>If you pay bi-weekly or monthly, your membership fees will automatically change to the non-discounted rate applicable on your original date of purchase for the membership type you selected.</p>	<p><i>Qu'arrive-t-il si je ne suis plus admissible à ce programme d'adhésion corporatif ?</i> Si vous avez payé votre abonnement en entier, il restera actif jusqu'à la fin du terme et vous pourrez continuer de fréquenter le gym. Après ce délai, veuillez vous rendre à votre club d'origine pour plus de détails.</p> <p>Si vous payez sur une base bimensuelle ou mensuelle, les frais d'adhésion passeront automatiquement au tarif non escompté en vigueur au moment de votre adhésion initiale pour le type d'adhésion sélectionnée.</p>
<p><i>What happens to my membership after one year?</i> Your corporate membership will continue on pre-authorized payments until you choose to cancel. No renewal action is required. If you have paid in full, you will need to renew through the online link prior to expiry to avoid service interruption.</p>	<p><i>Qu'advient-il de mon abonnement après un an ?</i> Votre adhésion corporative se poursuivra selon les paiements préautorisés jusqu'à ce que vous décidiez d'annuler. Il n'est pas nécessaire de procéder à un renouvellement. Si vous avez choisi un abonnement payé en totalité, vous le devrez renouveler en ligne avant la date d'expiration pour éviter toute interruption de service.</p>
<p><i>Am I able to change my payment frequency?</i> If you pay by pre-authorized bi-weekly or monthly payments, you are able to change your membership to a paid-in-full option at any time. Through the online registration tool, select your paid-in-full membership option. Your pre-authorized payments will be stopped and your new term date will begin once the period for your pre-authorized payment has concluded.</p>	<p><i>Puis-je modifier la fréquence de mes paiements ?</i> Si vous payez actuellement par paiements bimensuels ou mensuels préautorisés, vous pouvez changer votre adhésion pour une option « payer en entier » en tout temps. Dans l'outil d'inscription en ligne, sélectionnez l'option d'adhésion « payer en entier ». Les paiements préautorisés seront interrompus, et la nouvelle date d'échéance commencera dès que la période de paiement préautorisé en cours sera terminée.</p>

<p>If you selected a paid in full option, you may sign up for pre-authorized bi-weekly or monthly payments once your term expires. Please note that current membership rates will apply.</p>	<p>Si vous aviez sélectionné une option « payer en entier », vous pourrez choisir des fréquences de paiement bimensuelles ou mensuelles à la date d'échéance de votre adhésion actuelle. Veuillez noter que le tarif en vigueur pour votre adhésion s'appliquera.</p>
<p><i>Who can I contact if I experience technical issues with the online tool?</i> If you are experiencing technical issues with the site and are unable to complete your membership registration, please contact the Member Experience Department toll-free at 1-800-387-2524 or corporateprograms@goodlifefitness.com. If you are an existing GoodLife Member, you can log into your GoodLife account and select Member Chat for assistance.</p>	<p><i>Qui puis-je contacter en cas de problèmes techniques lorsque j'utilise l'outil en ligne ?</i> Si vous éprouvez des difficultés techniques en ligne, et que vous êtes incapable de terminer votre inscription, veuillez contacter le Service expérience membre au numéro sans frais : 1- 800- 387- 2524, ou par courriel au corporateprograms@goodlifefitness.com. Si vous êtes actuellement membre chez <i>GoodLife</i>, vous pouvez vous connecter à votre compte <i>GoodLife</i> et cliquer sur la boîte de discussion pour obtenir de l'aide.</p>
<p><i>I have specific questions about this program. Who should I contact?</i> Please contact the Member Experience Department 1-800-387-2524 or corporateprograms@goodlifefitness.com.</p>	<p><i>J'ai des questions spécifiques en lien au présent programme. Qui puis-je contacter ?</i> Veuillez contacter le Service expérience membre au numéro sans frais : 1-800-387-2524, ou par courriel au corporateprograms@goodlifefitness.com.</p>
<p><i>For further information regarding club policies, rules and club access please visit https://www.goodlifefitness.com/faq.html.</i></p>	<p><i>Pour plus de renseignements concernant nos politiques, nos règlements et l'accès à nos clubs, veuillez vous rendre au https://www.goodlifefitness.com/faq.html.</i></p>